



VILLE DE CAP-CHAT

À : Jean-Claude Gaudreau, Renald Roy, Marie-Ève Godbout, Régis Soucy, Jacinthe Côté et Mathieu-Olivier St-Louis.

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, Yves Roy, directeur général et greffier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur le maire, Marcel Soucy, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à **16 h 30, le 13^e jour de février 2024**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1. RÉS.** Adoption de l'ordre du jour.
- 2. RÉS.** Approbation des dépenses, d'un montant de 7 172.20 \$ plus taxes, relatives aux travaux d'amélioration réalisés, admissibles, mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable.
- 3. Période de questions.**
- 4. Levée de l'assemblée.**

Cap-Chat, le 8 février 2024

**Yves Roy
Directeur général et greffier**

YR/ml